



Confédération
Paysanne

COLLOQUE EUROPÉEN INSTALLATION EN MONTAGNE

LES JOURNÉES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE EN MONTAGNE

5 et 6
Novembre
2015

Ax-les-Thermes, Ariège
(Midi-Pyrénées)



Une initiative co-financée par la
Direction Générale de l'Agriculture
et du Développement Rural de la
Commission européenne, « La PAC face
aux nouveaux défis ». www.ec.europa.eu



PROGRAMME

L'année 2015 est une année charnière pour l'agriculture de montagne : la Loi montagne pourrait être révisée et la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) entre en application. Ces changements pourraient bouleverser nos rapports à la montagne, son utilisation et l'avenir de ses paysans. Nous vous invitons les 5 et 6 novembre pour discuter de ces nouveaux enjeux et faire émerger des propositions concrètes en faveur de l'installation et du maintien de paysans nombreux en montagne.

Jeudi 5 novembre

- 09 H 00 : **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**
- 10 H 00 : **L'AGRICULTURE PAYSANNE DE MONTAGNE EN ARIÈGE : VISITES DE FERMES**

- 14 H 00 : **RÉALITÉ ET ENJEUX DE L'AGRICULTURE PAYSANNE EN MONTAGNE**
La montagne, un enjeu de taille pour l'installation en agriculture paysanne
par David Eychenne (coporte-parole de la Confédération paysanne de l'Ariège)
et Laurent Pinatel (porte-parole national de la Confédération paysanne)

Présentation de la diversité de l'agriculture paysanne en montagne

par des paysans des différents massifs français et européens

Evolution et état des lieux des politiques publiques de montagne

par Marc Dimanche (CERPAM) et Bernadette Laclais (députée de Savoie, missionnée pour l'acte II de la « loi Montagne »)

Ouverture au grand public à partir de 18 H 00 :

Stands associatifs

Exposition photos

Repas paysan (20 € sur réservation avant le 30/10)

Soirée festive gratuite à partir de 21h30 : Conte avec Olivier De Robert,
puis concert avec Coiffure Joziane.

Vendredi 6 novembre

- 9 H 00 : **ATELIERS THÉMATIQUES**
 - Atelier 1 :** Quelle place pour l'agriculture dans les territoires de montagne ?
 - Atelier 2 :** Quelle reconnaissance pour l'agriculture de montagne au-delà du pastoralisme ?
 - Atelier 3 :** Quelle valorisation des produits issus de la montagne ?
 - Atelier 4 :** Quel avenir pour l'élevage et le pastoralisme en montagne dans le contexte de la nouvelle PAC ?
 - Atelier 5 :** Comment faciliter l'installation et la transmission en montagne ?
- 14 H 00 : **QUELS LEVIERS POUR MAINTENIR ET INSTALLER DES PAYSANS NOMBREUX, SUR DES PRODUCTIONS DIVERSIFIÉES EN MONTAGNE ?**
Restitution des ateliers
Table ronde politique avec Stéphane Le Foll (Ministre de l'Agriculture, porte-parole du Gouvernement), Frédérique Massat (ANEM), Éric Andrieu et José Bové (Eurodéputés).
- 16 H 30 : **CONCLUSION DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE**
par Annie Sic (Secrétaire générale de la Confédération paysanne).

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 30 OCTOBRE 2015

confariego@gmail.com ou 0561021431

COMMENT VENIR ?

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT (UNIQUEMENT POUR LES ADHÉRENTS CONF)

- Remboursement des frais de transport en commun (train / avion) avec un plafond de 200 € par personne.
- Remboursement des frais de transport en voiture / minibus, selon la grille suivante :

0 à 200 km	Pas de remboursement
201 à 500 km	Remboursement kilométrique (0.25 €/km), avec un plafond de 100 € par personne
au-delà de 501 km	Remboursement kilométrique (0.25 €/km), avec un plafond de 200 € par personne

ATTENTION ! Les frais de déplacement ne seront remboursés que sur justificatif de paiement (facture) et présentation de l'original du titre de transport (billet de train ou boarding pass).



VOITURE

Depuis Toulouse, prendre l'A66/E9 en direction de Foix. Continuer sur la N20 direction de Tarascon-sur-Ariège puis d'Ax-les-Thermes. Ne venez pas seul dans votre voiture, préférez le covoiturage !



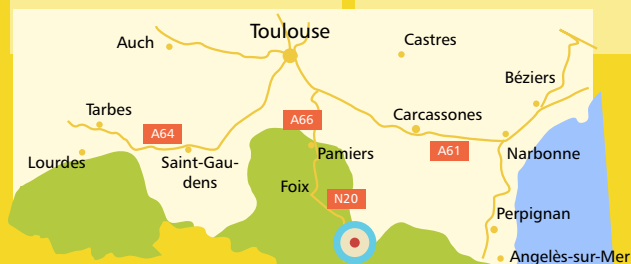
TRAIN

Il existe une ligne de train directe depuis Paris jusqu'à la gare d'Ax-les-Thermes. Pour se rendre au colloque depuis la gare, voir le plan ci-après. Pensez à prendre votre billet en avance !



AVION

L'aéroport le plus proche est celui de Toulouse. De l'aéroport, prendre la navette jusqu'à la gare de Toulouse Matabiau, puis le train jusqu'à Ax-les-Thermes (trains réguliers toute la journée). Il existe des billets low costs de Lyon, pensez à prendre votre billet en avance !



Ax-les-Thermes



ACCÈS AU SITE

**Casino d'Ax-les-Thermes,
Promenade Paul Salette,
09110 Ax-les-Thermes**

Lorsque vous arrivez de la gare, prendre à gauche en direction du centre ville.

Suivre la N20 (route principale) jusqu'à un rond point, le Casino est sur votre gauche.

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR DÉFENDRE
L'AGRICULTURE PAYSANNE DE MONTAGNE !**